



Conseil régional du Centre – Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.centre-valde Loire.fr

Délibération de la Commission Permanente

CPR N° 21.05.31.11

**OBJET : Direction de l'Agriculture et de la Forêt
CAP FILIERES
Révision du CAP BOVINS LAIT 3^{ème} génération
Approbation d'un avenant
Modification de délibération antérieure**

La Commission Permanente du Conseil régional réunie le **21 mai 2021** à ORLEANS, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

VU la délibération DAP n° 18.05.09 du 18 octobre 2018 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission Permanente ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

VU la délibération DAP n° 16.01.02 du 4 février 2016 approuvant le règlement financier ;

VU le budget régional et, s'il y a lieu, ses décisions modificatives ;

VU le plan de développement rural (PDR) Centre Val de Loire validé par la Commission Européenne le 07/10/2015,

VU les Lignes directrices 2014/C 204/01 de l'Union Européenne concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020

VU le régime cadre notifié SA 59141 "Aides aux actions de promotion des produits agricoles".

VU le Règlement exempté (UE) n°702/2014 de la Commission du 25 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne

VU le régime d'aides exempté n° SA 41075 (2015/XA), relatif aux aides aux actions de promotion en faveur des produits agricoles pour l'année 2015, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 ».

VU le régime d'aides exempté n° 60577, relatif aux aides aux services de conseil dans le secteur agricole pour la période 2015-2022, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 ».

VU le régime cadre exempté de notification n° SA 60580 relatif aux aides à la recherche et au développement dans les secteurs agricole et forestier pour la période 2015-2022

VU le régime d'aides exempté n° SA 60578, relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole pour la période 2015-2022, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1611-4 et L.4221-1,

VU la délibération DAP n°16.05.04 du 15 décembre 2016 approuvant le SRDEII – Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre Val de Loire,

VU la délibération DAP n°17.02.05 des 29 et 30 juin 2017 approuvant la nouvelle politique agricole,

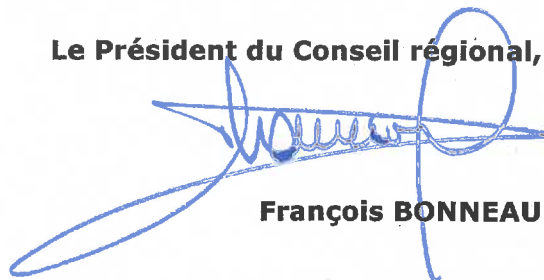
VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil régional (CPR n°19.02.31.05) du 8 février 2019, adoptant le programme relatif au Cap bovin lait 3^{ème} génération,

Vu l'avis favorable émis par la commission « Développement Economique, Economie Sociale et Solidaire, Agriculture, Transfert de Technologie » lors de sa réunion du 11 mai 2021 ;

DECIDE

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mise en place du CAP bovins lait 3^{ème} génération (**annexe 1**), les fiches révisées (**annexe A**) et le budget prévisionnel révisé (**annexe B**).
- de modifier en conséquence la délibération du 08 février 2019 (CPR n°19.02.31.05)
- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer l'ensemble des actes afférents à cette opération dont cet avenant.

Le Président du Conseil régional,

A blue ink signature of François BONNEAU, written in a cursive style, positioned above the name.

François BONNEAU

SIGNE ET AFFICHE LE : 21 mai 2021

N .B : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> dans ce même délai.



**AVENANT n°1 AU CONTRAT D'APPUI AU PROJET Bovins
Lait 3^{ème} Génération 2019-2023**

Entre,

La Région Centre-Val de Loire, sise 9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 - 45041 ORLEANS CEDEX 1, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur François BONNEAU, dûment habilité par la délibération de la Commission permanente régionale en date du 21 mai 2021 (CPR n°21.05.31.11), ci-après dénommée « La Région »,

d'une part,

Et

La Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, Siret n°18450013000028, ayant son siège situé Cité de l'Agriculture, 13 avenue des droits de l'homme, 45921 ORLEANS Cedex 9, représenté par son Président,

et

Le CRIEL Centre Bovin Lait (Centre Régional Interprofessionnel Economie Laitière), Siret n°42389960800016, ayant son siège situé Cité de l'Agriculture, 13 avenue des droits de l'homme, 45921 ORLEANS Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Philippe BRUNEAU,

d'autre part,

VU le plan de développement rural (PDR) Centre Val de Loire validé par la Commission Européenne le 07/10/2015,

VU les Lignes directrices 2014/C 204/01 de l'Union Européenne concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales 2014-2020

VU le régime cadre notifié SA 59141 "Aides aux actions de promotion des produits agricoles".

VU le Règlement exempté (UE) n°702/2014 de la Commission du 25 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales,

compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne

VU le régime d'aides exempté n° SA 41075 (2015/XA), relatif aux aides aux actions de promotion en faveur des produits agricoles pour l'année 2015, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 ».

VU le régime d'aides exempté n° 60577, relatif aux aides aux services de conseil dans le secteur agricole pour la période 2015-2022, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014 ».

VU le régime cadre exempté de notification n° SA 60580 relatif aux aides à la recherche et au développement dans les secteurs agricole et forestier pour la période 2015-2022

VU le régime d'aides exempté n° SA 60578, relatif aux aides au transfert de connaissances et aux actions d'information dans le secteur agricole pour la période 2015-2022, adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier n° 702/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 1er juillet 2014.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1611-4 et L.4221-1,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le Budget régional et ses éventuelles décisions modificatives,

VU la délibération DAP n°16.01.02 du 04 février 2016 approuvant le règlement financier de la Région

VU la délibération de l'Assemblée plénière DAP n° 18.05.09 du 18 octobre 2018 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission permanente régionale,

VU la délibération DAP n°16.05.04 du 15 décembre 2016 approuvant le SRDEII – Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre Val de Loire,

VU la délibération DAP n°17.02.05 des 29 et 30 juin 2017 approuvant la nouvelle politique agricole,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil régional (CPR n°19.02.31.0) du 8 février 2019, adoptant le programme relatif au Cap bovin lait 3^{ème} génération,

Il a été convenu ce qui suit,

Article 1 – Objet de l'avenant

Les fiches et le budget modifiés sont présentés en annexes A et B.

L'article 4 du contrat initial d'appui au projet, relatif au **budget** est modifié comme suit :

La Région affecte une subvention globale maximum de **3 669 270 € (2 349 270 €** au titre de la politique agriculture et **1 320 000 € au titre du FEADER)** pour la réalisation du programme Cap BOVINS LAIT 3^{ème} génération révisé.

Les fiches actions révisées (annexe A) et le tableau récapitulatif en annexe B présentent par volet les actions révisées et opérations éligibles à une aide régionale.

L'article 10 du contrat initial d'appui au projet **relatif aux litiges est modifié comme suit :**

Article 10 – Litiges

10.1 En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

10.2 En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation du Tribunal administratif d'Orléans.

Article 3 :

Les autres articles du contrat initial d'appui au projet restent inchangés.

Fait à Orléans, le 21 mai 2021
en 3 exemplaires originaux

Pour le Président du Conseil régional
Et par délégation
Le Vice-Président

Pour la Chambre Régionale
d'Agriculture du Centre
Le Président

Harold HUWART

Philippe NOYAU

Pour le CRIEL Centre Bovin Lait
Le Président

Philippe BRUNEAU

REVISION CAP Filière Bovin Lait – 08-02-2019/07-02-2023

ACTION A1 : Recenser, sensibiliser et accompagner les éleveurs à la transmission de leur exploitation	1
ACTION A2 : Attirer de nouveaux candidats à la reprise	3
ACTION B1 : Réaliser un état des lieux des besoins en ressources humaines, former et sensibiliser les exploitations aux ressources humaines	5
ACTION B2 : CAP Main d'œuvre	7
ACTION B3 : Journée de promotion de la filière auprès des apprenants	9
ACTION B4 : Sensibiliser les éleveurs aux solutions existantes pour améliorer le travail sur l'exploitation	10
ACTION C1 : Inciter au calcul des coûts de production et aux analyses de groupe	11
ACTION C2 : Améliorer la compétitivité et les conditions de travail des exploitations	13
ACTION C3 : Accompagnement technique et stratégique de l'atelier laitier des exploitations	17
ACTION C4 : Soutien à l'autonomie alimentaire	19
ACTION C5 : Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la qualité du lait	21
ACTION C6 : Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité de l'élevage	22
ACTION C7 : Maillage territorial du conseil en élevage	24
ACTION C8 : Maintenir un niveau de service vétérinaire et technique aux éleveurs afin d'assurer la pérennité des exploitations	26
ACTION C9 : Appréhender le devenir de la filière laitière en région Centre-Val de Loire	29
ACTION D1 : Accompagner à la création d'ateliers de transformation laitière à la ferme	30
ACTION D2 : Accompagner les producteurs fermiers dans la qualité de leurs produits	31
ACTION D3 : Soutenir des projets collectifs de diversification, et accompagner la montée en gamme des productions	32
ACTION E1 : Communiquer positivement sur la filière laitière au grand public	34
ACTION E2 : Communication interne filière	36
ACTION E3 : Communiquer positivement sur la filière et ses métiers auprès des acteurs et des partenaires	38

AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

ACTION A1 : Recenser, sensibiliser et accompagner les éleveurs à la transmission de leur exploitation	
Contexte	<p>46 % des éleveurs laitiers ont plus de 50 ans. 36% sont dans la tranche d'âge 40/50ans. Les moins de 40 ans représentent seulement 14% des éleveurs. Globalement, on observe une tendance à l'arrêt de l'élevage laitier avec des difficultés concernant la reprise des exploitations et/ou des ateliers laitiers arrêtés quelques années avant le départ en retraite de l'éleveur.</p> <p>L'enjeu est double : réussir à conserver les ateliers laitiers jusqu'à la transmission et sensibiliser les éleveurs en amont à se poser les bonnes questions, et prévoir une phase de transition en lien avec les repreneurs avant de transmettre.</p>
Objectifs	<p>Conserver les ateliers laitiers jusqu'à la transmission en sensibilisant les éleveurs en amont de la retraite à se poser les bonnes questions.</p> <p>Susciter une réflexion stratégique globale et aider les éleveurs à engager plus sereinement l'avenir et la cessation d'un outil viable, vivable et transmissible.</p>
Contenu de l'action	<p>A1.1 / Valorisation au niveau régional des accompagnements réalisés : centralisation des informations et de l'historique (Hors CAP – Préalable)</p> <p>2 synthèses sur la durée du CAP (2019 : résultats du CAP 2G / 2021 : mi-parcours)</p> <p>A1.2/ Recenser de nouvelles exploitations non répertoriées (50/55ans) :</p> <p>(Hors CAP) : Prise de contact préalable à l'accompagnement, réalisée par un conseiller technique (1/2 journée). S'appuyer sur les laiteries et le réseau des conseillers techniques des chambres d'agriculture. Viser 75 exploitations/an.</p> <p>Créer puis mettre à jour un listing des exploitations qui seront à reprendre dans les 10 prochaines années.</p> <p>A1.3 / Réaliser les visites d'accompagnement à la « transmissibilité »</p> <p><u>Cible</u> : Eleveurs autour de 50 ans afin de le sensibiliser à la transmissibilité de son exploitation et de travailler avec lui pour garder une exploitation transmissible avec l'atelier lait.</p>

AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

	<p>a) Choix des nouveaux éleveurs, à accompagner en priorité et explication de la démarche pour l'année au travers d'échanges entre conseillers</p> <p>b) Visites à réaliser par élevage :</p> <p>VISITE 1 : Sensibilisation et réalisation d'une synthèse (1j x 2 personnes)</p> <p>Par un <u>binôme de conseillers</u> : 1 conseiller élevage (Laiteries, Stratégie) et 1 conseiller transmission : sensibilisation, constats, état des besoins, recueil d'informations, travail sur la stratégie d'entreprise, préfiguration d'un plan d'actions...</p> <p><i>Si l'éleveur ne souhaite pas poursuivre le dispositif, la prestation s'arrête</i></p> <p>VISITE 2 : Echange et propositions d'actions (1/2 j)</p> <p>Par le <u>conseiller transmission</u></p> <p>SUIVI de mise en œuvre des démarches et suivi des réalisations, mise à jour du plan d'actions (au cours des 18 mois) (1/2 j) par le <u>conseiller transmission</u></p> <p>VISITE 3 : Point d'avancement 2 à 3 ans après (1/2 j)</p> <p>Par le <u>conseiller transmission</u> : bilan, vérification de la mise en place du plan d'actions... point sur avancement des démarches.</p>
Bénéficiaire de la subvention	A1.3/ CAs (élevage et transmission), CELs et Laiteries
Indicateurs de résultats	<p>A1.1/ 2 Synthèses régionales de l'action</p> <p>A1.2/ Bilan des contacts pris</p> <p>A1.3/ 50 élevages accompagnés sur la durée du CAP</p>
Indicateurs de suivi	A1.3/ Nb de visites
Calendrier de mise en œuvre	2019/2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL

AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

<p>Partenariat</p>	<p>Chambres d'agricultures : services « transmission », « stratégie d'entreprise » ou « entreprise » ainsi que le service élevage + conseillers élevage des CEL > réalisation des visites</p> <p>Laiteries > pour liste des éleveurs cible et diffusion de l'information</p>
<p>Coût total estimé</p>	<p>TOTAL : 184 250 €</p> <p>A1.1/ hors CAP synthèse – 4 400 € : $4j/synthèse * 2 * 550€ \text{ max/j} = 4\,400 \text{ €}$</p> <p>A1.2/ hors CAP recensement d'exploitations – 83 600€ : $1j /liste* 2 * 550€ \text{ max/j} = 1\,100 \text{ €}$ $0,5 * 550 \text{ €} * 75 \text{ élevages/an} * 4\text{ans} = 82\,500 \text{ €}$</p> <p>A1.3/ Temps d'agents : 96 250€</p> <p>VISITE 1 et Synthèse : $550 \text{ €max/j} \times 1j \times 2\text{pers} * 50 \text{ exploitations agricoles} = 55\,000 \text{ €}$</p> <p>VISITE 2 : $550€ \text{ max/j} \times 0.5j \times 50 \text{ exploitations agricoles} = 13\,750 \text{ €}$</p> <p>SUIVI de mise en œuvre = $550€ \text{ max/j} \times 0.5j \times 50 \text{ exploitations agricoles} = 13\,750 \text{ €}$</p> <p>VISITE 3 = $550€ \text{ max/j} \times 0.5j \times 50 \text{ exploitations agricoles} = 13\,750 \text{ €}$</p>
<p>Aide Régionale sollicitée</p>	<p>A1.3 / Aide 50 % = 48 125 €</p>
<p>Participation autres financeurs</p>	<p>CAs, CELs et Laiteries</p>

AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

ACTION A2 : Attirer de nouveaux candidats à la reprise	
Contexte	Les éleveurs laitiers rencontrent des difficultés pour trouver des repreneurs. Il est donc important de : faciliter l'accès aux offres de reprises, communiquer positivement sur le métier afin d'attirer les jeunes de la région ou hors région, de pérenniser les stagiaires sur des emplois. Les actions ci-dessous ont pour but de maintenir l'élevage laitier en région Centre Val de Loire.
Objectifs	Renouveler les générations et identifier le nombre d'entreprises à reprendre pour déterminer le potentiel de personnes soit à installer soit pour le salariat Mettre en avant l'attractivité de la filière, de la région, des offres de reprise
Contenu de l'action	<p><i>Ces actions sont directement en lien avec l'axe E « Communication positive »</i></p> <p>A2.1/ Création et diffusion d'un guide d'offres d'exploitations à reprendre (RDI)</p> <p>a) <u>Fiches offres de reprises</u> avec mise à jour tous les ans A partir du site RDI et lien avec le CRIEL pour faire remonter les offres connues des laiteries au référent régional (CRACVL)</p> <p>b) <u>Diffusion</u> : Sur le salon Ferme Expo, voire sur d'autres salons nationaux Puis lors de rencontres prescriptrices : pôles emploi, banques, CER, lycées... / Web : site RDI et autres sites à définir</p> <p>A2.2 / Participation au salon Ferme Expo</p> <p>Stand sur le salon Ferme Expo porté par le CRIEL Centre. 2 objectifs : Mettre en avant les caractéristiques et la dynamique de la filière laitière régionale et aller à la recherche de candidats à l'installation : organisation de mini-conférences, point d'accueil, etc.</p> <p>A2.3 / Sessions d'accueil porteurs de projet</p> <p>Organiser annuellement des sessions d'accueil de porteurs de projet en lien avec les services installation/transmission, services élevages, laiteries. A l'occasion des sessions : présentation filière et I/T (conférence stand CRIEL), puis visites d'exploitation à reprendre, voire d'une laiterie. Ces sessions seront organisées avec un roulement sur les départements de la région : 2021 : lors de Ferme Expo Tours (37). En 2022 : autre département lors d'un comice ou autre manifestation agricole.</p>

AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

	<p>A2.4 / Réaliser des vidéos sur les fermes à reprendre et l'élevage laitier en région</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail pour définir le contenu des vidéos et les modalités de diffusion (You tube, Facebook, vidéos courtes).</p> <p>a) <u>Vidéo régionale</u> « Travailler en bovins lait, Venez-vous installer en région » Objectif : Vidéo ludique qui met en avant l'attractivité de la filière. Diffusion possible sur différents salons et/ou forums d'installation et/ou forums des métiers. Cette action est arrêtée, au profit de la réalisation de vidéos d'exploitations à reprendre</p> <p>b) <u>Vidéos sur des exploitations à reprendre</u> : Valorisation de l'offre de reprise d'exploitation ou d'association pour diffusion sur des forums à l'installation, lors de ferme Expo, sur le site CRIEL, réseau des CAs ou tout autre support de communication. Il est proposé de tester cette action avec la réalisation d'une vidéo sur chacun des 6 départements. Réalisation : prestataire extérieur.</p>
Bénéficiaire de la subvention	CAs/CRACVL / CRIEL
Indicateurs de résultats	Outils réalisés, Evolution du nombre d'installés en bovins lait
Indicateurs de suivi	Synthèse des résultats
Calendrier de mise en œuvre	2019/2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	<p>A2.1 / CRACVL</p> <p>A2.2/ CRIEL</p> <p>A2.3 / CRIEL/CRA CVL</p> <p>A2.4/ a. CRIEL - b. CRACVL</p>
Partenariat	<p>A2.1 / CRIEL, CAs, Laiteries</p> <p>A2.2 / CRIEL, CAs, Laiteries</p> <p>A2.3 / CRIEL, CAs, conseillers transmission pour appui contenu et travail avec les éleveurs cédants</p>

AXE A : MAINTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

<p>Coût total estimé</p>	<p>TOTAL : 70 400 €</p> <p>A2.1/ Création et diffusion d'un guide des offres : 21 900€</p> <p>2019/2020</p> <p>- Temps agent : 6 départements x 2j/an x 2 ans x 550€ max/j = 13 200 €</p> <p>- Création outil : 2 x 500 € = 1000 €</p> <p>2020/2021</p> <p>- Temps agent : Département pilote x 2 jours/an + 5 départements x 1jour/an x 2 ans x 550 € max/j = 7 700 €</p> <p>A2.2/ Participation au salon Ferme Expo : 9 000 €</p> <p>Coût du stand, mobilier, habillage, outils : 3 000 € x 2 ans = 6 000 €</p> <p>Intervenants mini-conférences (hors partenaires) : 1 500 € x 2 ans = 3 000 €</p> <p>A2.3/ Session accueil porteur de projet : 24 500 €</p> <p>animation : 15j conseillers par édition x 550€ max/j x 2 ans = 16 500€</p> <p>frais stagiaires (entrée, repas, déplacements, hébergement) : 4000€ (100%) x 2 ans = 8 000 €</p> <p>A2.4/ Création des outils : 15 000€</p> <p>b) vidéos des offres - 6 vidéos * 2500€ = 15 000€</p>
<p>Aide Régionale sollicitée</p>	<p>TOTAL = 39 200 €</p> <p>A2.1/ Aide 50 % = 10 950 €</p> <p>A2.2/ Aide 50% : 4 500 €</p> <p>A2.3/ Animation : 50% = 8 250 €</p> <p style="padding-left: 40px;">Frais stagiaires : 100% = 8 000€</p> <p>A2.4/ b) Aide 50% = 7 500 €</p>
<p>Participation autres financeurs</p>	<p>A2.1/ Création outil : 25% CRACVL – 25% CRIEL ; temps agents : CAS</p> <p>A2.2/ CRIEL</p>

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

<p>ACTION B1 : Réaliser un état des lieux des besoins en ressources humaines, former et sensibiliser les exploitations aux ressources humaines</p>	
<p>Contexte</p>	<p>La profession constate de forts besoins d'accompagnement sur les thématiques des ressources humaines en bovins lait. Les actions proposées ont pour ambition de répondre aux enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre au manque de main d'œuvre et trouver des salariés compétents, qui aient envie de rester sur les exploitations. - Optimiser l'organisation du travail en interne exploitation afin de rendre le métier d'éleveur plus vivable. - Assurer la formation des éleveurs et des salariés en impliquant la filière - Sensibiliser les éleveurs aux thématiques des ressources humaines : gestion des conflits, organisation/réorganisation sur une exploitation, anticiper le départ d'un associé, d'un salarié.
<p>Objectifs</p>	<p>Accompagner les éleveurs dans la gestion des ressources humaines, la gestion du travail entre exploitants et salariés, et les relations entre associés... afin de prévenir les difficultés.</p>
<p>Contenu de l'action</p>	<p>B1.1 Former les éleveurs sur la gestion de la main d'œuvre et de l'emploi (Hors CAP)</p> <p><u>a) Construire une analyse partagée des besoins en formation RH</u></p> <p>Objectif : Faire l'état des lieux partagé des besoins en formation des éleveurs, des leviers à développer pour les faire venir en formation, et des outils existants à intégrer dans ces formations pour favoriser leur appropriation (ex : fiches CNIEL Ressources humaines et emploi) et travailler sur leurs modalités de diffusion.</p> <p><u>b) Formation des éleveurs</u></p> <p>Formation animée par : juriste, conseil élevage, conseil entreprise (coût d'un salarié), cabinets spécialisés, MSA (législation travail)</p> <p>Thèmes à aborder : réglementaire (contrat, assurance, responsabilité, CHSCT), management (accompagner la montée en compétence de ses salariés), réaliser une fiche de poste (expression des besoins), une offre d'emploi, les dispositifs d'aide à l'emploi. Utilisation des fiches CNIEL (15 fiches CNIEL sur le salariat et l'association, organiser le travail sur son exploitation laitière), sous forme de jeux de rôle, BD...</p>

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

	<p>Partenaires : CAs (formation, conseillers élevage, entreprise), MSA, ANEFA, CFPPA</p> <p>B1.2 Réaliser des diagnostics et valoriser les témoignages de fermes laitières accompagnées dans le cadre d'un dispositif ressources humaines</p> <p>a) Réalisation de 6 diagnostics (ou accompagnements), pour disposer de fermes « témoins » - vitrines de ce qu'un accompagnement ressources humaines peut leur apporter, avec un soutien financier supplémentaire, > obligation pour les éleveurs de communiquer sur les résultats de cet appui et de témoigner sur leur cas, en précisant le type de support utilisé (vidéo, article...)</p> <p>b) Valorisation des accompagnements réalisés sur les fermes pilotes : témoignages d'éleveurs Réalisation de vidéos, articles, plaquettes « témoignages », interventions des éleveurs pilotes, de conseillers ressources humaines lors des AG ou réunions de laiteries, de journées laitières</p>
Bénéficiaire de la subvention	<p>B1.1/ a - CAs</p> <p>B1.2/ 6 CAs – conseillers ressources humaines...</p>
Indicateurs de résultats	<p>B1.1/ Diffusion d'outils aux éleveurs (fiches, formation)</p> <p>B1.2/ 6 fermes « témoins » accompagnées</p> <p>Diffusion vidéo ou témoignage, dans au moins 1 journée laitière ou autre manifestation / département</p>
Indicateurs de suivi	<p>B1.1/ Nombre de réunion du groupe de travail et compte-rendus</p> <p>B1.2/ Nb de fermes « témoins » engagées, Nb de vidéos réalisées et diffusées</p>
Calendrier de mise en œuvre	2019/2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	B1.2/ CRACVL
Partenariat	<p>B1.1/ CAs (formation, conseillers élevage, entreprise), MSA, ANEFA, CFPPA</p> <p>B1.2/ CAs de la région (réalisation accompagnements), CELs, Laiteries, GDS (lien pour diffusion témoignages et vidéos)</p>

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

<p>Coût total estimé</p>	<p>TOTAL : 18 700 €</p> <p>B1.1/ 2 200€</p> <p>a) analyse des besoins : 4 jours x 550 € = 2 200 €</p> <p>b) formation hors CAP</p> <p>B1.2/ 16 500€</p> <p>4 jours /diagnostic x 550 €/j x 6 fermes = 13 200 €</p> <p>hors CAP - Diffusion de 6 témoignages : 1j / CAs * 6 CAs * 550€ = 3 300€</p>
<p>€Aide Régionale sollicitée</p>	<p>TOTAL : 7 700 €</p> <p>B1.1/ Aide 50 % soit 1 100 €</p> <p>B1.2/ 6 600€</p> <p>Diagnostic : Aide 50 % (<i>en complément de l'aide des accompagnements ressources humaines</i>)</p>
<p>Participation autres financeurs</p>	<p>CAs</p>

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

ACTION B2 : CAP Main d'œuvre	
Contexte	<p>Les éleveurs ont de grosses difficultés à recruter des salariés qualifiés en production laitière, notamment du fait des spécificités de l'élevage laitier qui nécessite des compétences particulières. Le recours à la main d'œuvre est pourtant une solution privilégiée pour répondre aux problématiques des contraintes et contraintes de l'élevage et améliorer les conditions de travail des éleveurs laitiers.</p> <p>Dans l'Indre-et-Loire, une réflexion a été engagée au niveau local pour répondre à un besoin de main-d'œuvre récurrent sur le territoire. La démarche a été étendue aux autres départements dans le cadre du précédent projet de filière. Elle a fait la preuve de son efficacité, avec, depuis 2013, 6 pépinières réalisées et un total de 76 stagiaires formés, dont en moyenne 50% ont été embauchés à la suite dans un élevage bovins lait ou caprins de la région. La réussite de cette opération, le « CAP Main d'œuvre », démontre la pertinence qu'il y a à renforcer les moyens mis en œuvre pour lui donner une ampleur régionale, tout en l'adaptant aux spécificités des bassins d'emplois.</p> <p>Cette pépinière organisée sur l'Ouest de la région majoritairement centrée sur le 37 s'est ouverte ces 2 dernières années sur les départements 36, 45, 18. L'objectif est de développer cette zone Ouest, et de créer en parallèle une pépinière équivalente sur l'Est de la région sur le bassin 18-45.</p> <p>En 2018, le Cher mène des enquêtes auprès des éleveurs BL et caprin sur son département et sur la zone Alysé Loiret, afin de mieux cerner les spécificités.</p>
Objectifs	Former de futurs salariés à l'élevage laitier, en mettant en place une pépinière de salariés et futurs salariés en élevage laitier, grâce à un plan de formation personnalisé, afin de diminuer les problèmes de main d'œuvre en élevage laitier.
Contenu de l'action	Proposer une formation professionnalisante, adaptée aux besoins grâce à différents modules, à destination des salariés des exploitations laitières : « CAP Main d'œuvre ».
Bénéficiaire de la subvention	CA37 – convention Chef de file
Indicateurs de résultats	<p>6 pépinières de 15 salariés sur la période du CAP. A mi-parcours, passage de 6 à 4 pépinières</p> <p>Régionalisation de l'action</p>

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

	Nombre d'embauches
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de salariés inscrits en formation et origine géographique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et thématique des modules de formation proposés - Nombre de candidats et d'éleveurs participants aux opérations « agri-dating » - Nombre d'embauches
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
Partenariat	Chambres d'agriculture, Conseil Elevage, Pôle emploi, Groupements d'employeurs, Services de remplacement, CRIEL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 114 400 €</p> <p>Coût 53 000€ / pépinière</p> <p>Dont 27 150€ hors CAP : frais des intervenants dans la formation et frais logistiques et dont 25 850€ de coût pour la phase préparation, recrutement, animation</p> <p>Financement CAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2019 = 47 jours/pépinière x 550€ max/j x 1 pépinière = 25 850 € - 2020 (Action test - Régionalisation) = 65 jours x 550 € max/j x 1 pépinière = 35 750 € - 2021/2022 = 48 jours/pépinière x 550 € max/j x 2 pépinières = 52 800 €
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 61 013 €</p> <p>80 % * 114 400 € x ⅓ (participation CAP BL, ⅓ CAP Caprin) = 61 013 €</p> <p>2019 = 13 787 €</p> <p>2020 (Action test - Régionalisation) = 19 067 €</p> <p>2021/2022 = 28 160 €</p>
Participation autres financeurs	CAs, CELs, CRIEL, AAP Formation Conseil régional Centre Val de Loire, rémunération des stagiaires par pôle emploi ou par la région pendant la formation

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

ACTION B3 : Journée de promotion de la filière auprès des apprenants	
Contexte	La filière bovin lait peine à attirer des salariés. Le recours à la main d'œuvre est pourtant indispensable pour répondre aux travaux qui doivent être réalisés au sein des exploitations laitières tout en améliorant les conditions de travail des éleveurs. A mi-parcours, les élus ont mis en avant l'importance de promouvoir l'élevage laitier auprès des apprenants, afin de susciter des vocations, et développer un vivier de futurs candidats porteurs de projets. Cette action se voit réorientée vers le public des apprenants.
Objectifs	Promouvoir la filière laitière et susciter des vocations auprès des apprenants
Contenu de l'action	<p>Création d'ateliers pédagogiques sur la ferme d'un lycée. Faire venir les classes des autres lycées et établissements scolaires ayant des formations en PA, à cette journée en prenant en charge leur déplacement et frais de repas.</p> <p>Cible : apprenants MFR, Lycées, Collèges...</p> <p>Afin de tester l'impact de cette action en filière bovins lait, il est proposé l'animation de 4 à 5 ateliers pédagogiques pour promouvoir l'élevage bovins lait, sur 1 ferme..</p> <ul style="list-style-type: none"> *démonstration de traite *outils numériques : gestion de troupeau, pesée, distribution aliments *gestion herbe et fourrages : appareils de mesure *systèmes, économie et installation
Bénéficiaire de la subvention	CAs, CCEL, Laiteries, GDS, établissements scolaire CVL
Indicateurs de résultats	Réalisation de la journée
Indicateurs de suivi	Nb de classes / Nb élèves
Calendrier de mise en œuvre	2021 ou 2022
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRIEL
Partenariat	CAs, CCEL, Laiteries, GDS, CRACVL

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

<p>Coût total estimé</p>	<p>TOTAL : 12 250 €</p> <p>temps d'animation : 15j conseillers (50%) *550€ max/j = 8 250 €</p> <p>frais apprenants (entrée, repas et déplacements) : 4000€ (100%)</p>
<p>Aide Régionale sollicitée</p>	<p>TOTAL : 8 125 €</p> <p>animation aide 50% = 4 125€</p> <p>frais apprenants 100% = 4 000€</p>
<p>Participation autres financeurs</p>	<p>CRIEL, CRA CVL</p>

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

ACTION B4 : Sensibiliser les éleveurs aux solutions existantes pour améliorer le travail sur l'exploitation	
Contexte	Améliorer la connaissance des éleveurs sur l'offre de service disponible afin de sécuriser les exploitations et les projets d'installation via l'organisation du travail et le recours à la main d'œuvre. Lever les doutes sur le recours à l'emploi partagé.
Objectifs	Répondre aux besoins de remplacement au regard des évolutions économiques, techniques, sociales Sensibiliser exploitants, futurs exploitants et salariés à l'intérêt de la mise en place de groupe d'éleveurs
Contenu de l'action	B4.1/ HORS CAP Identifier et mettre en avant les outils de conseil et diagnostic existants auprès des éleveurs Plateforme DECLIC Travail, Fiches "Organisation du travail", Accompagnement disponible en région B4.2/ Accompagner à la structuration de groupes d'éleveurs employeurs de main d'œuvre Créer une dynamique autour de cette problématique et dynamiser le réseau d'acteurs locaux. Pour cela, l'action vise à soutenir la structuration de groupes d'éleveurs sur le territoire régional pour les accompagner dans la mise en place du dispositif choisi (service remplacement, groupement employeur,...). L'objectif de cette action, test, est d'accompagner 2 groupes d'éleveur sur la région CVL.
Bénéficiaire de la subvention	B4.1/ HORS CAP B4.2/ SR
Indicateurs de résultats	Nombre de groupe d'éleveurs constitués
Indicateurs de suivi	Nb d'éleveurs présents aux réunions d'information
Calendrier de mise en œuvre	2021/2022
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL, CRIEL
Partenariat	SR, CAs
Coût total estimé	TOTAL : 33 000 € B4.1/ HORS CAP

AXE B : MAIN D'ŒUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

	B4.2/ 2 groupes x 30 jours x 550 € max/j = 33 000 €
Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 16 500 € B4.1/ HORS CAP B4.2/ 50% : 16 500 €
Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires
Observations	

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C1 : Inciter au calcul des coûts de production et aux analyses de groupe	
Contexte	L'analyse du coût de production des systèmes laitiers est un enjeu essentiel pour le secteur laitier face à la volatilité des prix des intrants, les fluctuations du prix du lait, et la concurrence croissante entre bassins de production. La composition de ce coût est un paramètre clé d'une part pour analyser la compétitivité des exploitations et d'autre part pour piloter son exploitation et son atelier lait. Une bonne connaissance de son coût de production par l'éleveur peut permettre d'identifier les marges de manœuvre et les leviers techniques susceptibles d'être mis en place sur son exploitation, et permettant de faire des choix stratégiques d'autant plus pertinents, dans une démarche de progrès continue.
Objectifs de la filière	<p>Enjeu essentiel pour le secteur laitier face à la volatilité des prix, apporter à l'exploitant des éléments de réflexion par rapport à son coût de production peut permettre d'identifier les marges de manœuvre et les leviers techniques susceptibles d'être mis en place.</p> <p>Ces analyses de coûts de production ont été proposées lors du précédent CAP. L'objectif ici est de continuer en augmentant le nombre de réalisations et de « monter en puissance » en proposant d'aller plus loin via des outils de simulation (n+1) et/ou d'aide à la décision.</p>
Contenu de l'action	<p>C1.1 – Réaliser des coûts de production individuels : 4 niveaux de services</p> <p>a) HORS CAP : NIVEAU 1/ Primo bénéficiaires et JA : Appui technique individuel avec un engagement du producteur sur la réalisation de 2 coûts de production sur les 2 premières années</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le 18 : 10 à 15 nouveaux sur les 4 ans > 30 CP - Dans le 41 : 25 nouveaux sur les 4 ans > 50 CP - Dans le 37 : 25 nouveaux sur les 4 ans > 50 CP - Dans le 36 : 2 / an > 8 au total sur les 4 ans > 16CP - Dans le 28 : 2 / an > 8 au total sur les 4 ans > 16 CP - Dans le 45 : 10 à 15 nouveaux sur les 4 ans > 30 CP <p>b) NIVEAU 2/ Pour ceux ayant déjà réalisé un coût de production : passer du constat à la simulation sur la campagne en cours ou à venir (n+1)</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	<p>c) NIVEAU 3/ Pour ceux ayant déjà fait un cout de production et souhaitant aller vers un changement de système, compléter l'outil avec l'analyse ADEL</p> <p>d) NIVEAU 4/ Réaliser des visites pluridisciplinaires (CA, CEL, Banques/Centre de gestion) en accompagnement d'un projet de l'exploitation et suite au coût de production réalisé : analyser le coût de production, aller sur le prospectif, travailler sur le plan d'action</p> <p>C1.2 – Valorisation des résultats</p> <p>a) <u>Analyse et synthèse des résultats</u> Réaliser une synthèse annuelle de l'action reprenant le chiffrage des réalisations par département. La synthèse comprendra également une analyse des systèmes les plus efficaces.</p> <p>b) <u>Communiquer sur les résultats</u> : régionaux, et informations nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un 4 pages annuel coûts de production et lien avec les références INOSYS - Une rencontre annuelle avec les prescripteurs (banques et centres de gestion, installation/transmission...) : opportunité en élevage bovins lait - Une rencontre annuelle interne réseau CA/CEL : conseillers prescripteurs <p>Cette action sera réalisée par le groupe technique des référents Bovins Lait.</p>
Bénéficiaire de la subvention	CA37 (+ convention Chef de file avec CAs et CELs de la région)
Indicateurs de résultats	% de visites réalisées : actuellement 20% de taux de couverture ; objectif : atteindre 40% de réalisations à l'issue des 4 ans
Indicateurs de suivi	Nb de visites réalisées / an
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CA37
Partenariat	Autres CAs et CELs de la Région, Bio Centre – via convention Chef de file

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	CRIEL, COFILS : relais promotion/diffusion des synthèses globales
Coût total estimé	<p>TOTAL : 446 600 €</p> <p>C1.1/ 413 600€</p> <p><i>NIVEAU 1 Hors CAP – 105 600€</i></p> <p><i>1 jour par coût de production (collecte et analyse) ; 192 coûts de prod * 1j * 550€max/j</i></p> <p><i>NIVEAU 2 : 1j /coût de production : collectes données + analyse</i></p> <p><i>80 coûts de prod/an * 4 ans * 1j * 550€max/j = 176 000€</i></p> <p><i>NIVEAU 3 : 1.5j / exploitation : collecte + analyse + restitution</i></p> <p><i>20 ADEL/an * 4 ans * 1.5j * 550€max/j = 66 000€</i></p> <p><i>NIVEAU 4 : 2 intervenants*0.5j/exploitation (2j) * 30 exploitations/an * 4 ans* 550€max/j = 66 000€</i></p> <p><i>2 intervenants = CAs et CCEL (Banques et centres de gestion non financés via CAP)</i></p> <p>C1.2/ 15 j/an * 4 ans * 550€max/j = 33 000€</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 170 500 €</p> <p>C1.1/ Aide Région 50% soit 154 000€</p> <p><i>Niveau 1 : Pour mémoire - Hors CAP</i></p> <p>Niveau 2 : 88 000€</p> <p>Niveau 3 : 33 000€</p> <p>Niveau 4 : 33 000€</p> <p>C1.2/ Aide Région à 50% = 16 500€</p>
Participation financeurs autres	Banques, CER, FranceAgrimer

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C2 : Améliorer la compétitivité et les conditions de travail des exploitations	
Contexte	<p>La filière est aujourd'hui confrontée à de nombreux changements et doit être en capacité de s'adapter aux demandes sociétales (bien-être animal, économies d'énergies,...), aux nouveaux cahiers des charges des laiteries et rendre les exploitations vivables en y améliorant les conditions de travail. Pour cela, il est important que les exploitants puissent être capables d'investir de 2 manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissements structurants afin de moderniser l'outil de production et de répondre aux enjeux cités ci-dessus - Investissements permettant de réduire la pénibilité du travail, d'améliorer le bien-être animal ou encore l'autonomie alimentaire des exploitations.
Objectifs	<p>La modernisation des exploitations est un enjeu fort afin de permettre aux exploitants d'avoir un outil de travail viable, vivable et transmissible. Pour cela, les exploitations doivent être en capacité de répondre aux évolutions des réglementations et des marchés.</p> <p>Pour la profession, il importe de soutenir les éleveurs dans leurs projets d'investissements, en réponse aux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les élevages sur le territoire - Améliorer les conditions de travail et réduire les contraintes - Améliorer le bien-être animal et être en capacité de répondre aux attentes sociétales
Contenu de l'action	<p>C.2.1 Investissements de 4 000 € à 10 000 € HT</p> <p>Dans le cadre des plans de filière, afin de répondre aux attentes sociétales, la filière souhaite soutenir des investissements entre 4 000 € et 10 000 € pour permettre aux éleveurs de maintenir leur développement en tenant également compte des pratiques agro écologiques</p> <p><u>Investissements éligibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration et sécurisation des conditions de travail des éleveurs : Contention et manipulation, décrochage automatique, amélioration des équipements de traite, éclairage - Bien-être des animaux : Isolation, systèmes de ventilation, cheminée ou chapiteau d'aération, brumisateurs, tapis, brise-vents, éclairage, brosses, abreuvement, dispositif de désinfection de l'eau... - Investissements liés à l'autonomie alimentaire et à la sécurisation des stocks alimentaires : Silos de stockage,

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

Griffe de reprise de fourrage, fabrication d'aliments à la ferme et de distribution, **récupération et stockage des eaux de pluies**

- **Matériel lié à la gestion du pâturage** : Clôtures (changement de système, nouvelles surfaces, pas de renouvellement à l'identique), équipement d'abreuvement au champ, stabilisation des aires d'abreuvement et d'affouragement au champ, Herbomètre (1/exploitation)
- **Surveillance du troupeau** : Détecteurs de chaleur ou de vêlage, vidéo-surveillance, outils d'aide à la décision, drone (1/exploitation)
- **Economie d'énergie** : Pré-refroidisseurs de lait, récupérateurs de chaleur sur tank à lait, pompe à vide machine à traire, **matériel de fermeture des silos en substitution des pneus (1 fois / exploitation)** : bâches géotextiles, sacs à silos, tapis caoutchouc, filets de protection, géomembrane (sous réserve de matériel amortissable)

C.2.2 Investissements supérieurs à 10 000 € HT

Investissements éligibles :

- **Bâtiments** :
 - **Création de bâtiments (logement des animaux, stockage de fourrages)** : Construction ou agrandissement de bâtiment (charpente et bardage en bois)
 - **Aménagement des bâtiments agricoles** : Maçonnerie, terrassement, électricité, plomberie, contention et manipulation, matériel (**logettes**)
 - **Ambiance/ Sanitaire** : Isolation, systèmes de ventilation, cheminée ou chapiteau d'aération, brumisateurs, **dispositif de désinfection de l'eau ...**
- **Matériel lié à l'autonomie alimentaire** : Silos de stockage, Griffe de reprise de fourrage, fabrication d'aliments à la ferme et de distribution, mélangeuse, **récupération et stockage des eaux de pluies...**
- **Matériel lié à la traite** : Rénovation et modernisation de la salle de traite et de la laiterie, matériel de traite supplémentaire, outils de traite (robots, roto, tank, **taxi lait, tank tampon**, chien électrique...), décrochage automatique, compteur à lait, revêtement antidérapant, plancher mobile de fosse de traite

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel lié à la gestion du pâturage : Clôtures (changement de système, nouvelles surfaces, pas de renouvellement à l'identique), matériel d'abreuvement au champs et aménagement pour la circulation des animaux, Herbomètre (1 seul/ exploitation) - Surveillance du troupeau : Détecteurs de chaleur ou de vêlage, vidéo-surveillance, outils d'aide à la décision - Economie d'énergie : Pré-refroidisseurs de lait, récupérateurs de chaleur sur tank à lait, pompe à vide machine à traire, matériel de fermeture des silos en substitution des pneus (1 fois / exploitation) : bâches géotextiles, sacs à silos, tapis caoutchouc, filets de protection, géomembrane, couverture végétale (sous réserve de matériel amortissable) - Automatisation et amélioration des conditions de travail : Robotisation, distributeurs automatiques (concentrés, lait, ...), pailleuse - Gestion des effluents (hors mise aux normes) : stockage et traitement des effluents d'élevage et de fromagerie <p>Frais généraux liés aux investissements : diagnostic préalable à l'investissement et dépenses de conception des bâtiments (études, frais d'architecte, maîtrise d'œuvre). <i>Le montant retenu sera au maximum équivalent à 10% du montant des investissements matériels.</i></p> <p>C.2.3 Coordination / Communication</p> <p>Une réunion par semestre aura lieu afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur la consommation des enveloppes - Faire le bilan des dossiers - Informer les conseillers sur la procédure d'aide <p>Celle-ci regroupera : Services de la CRACVL, Services des CA départementales, CRIEL, Structures porteuses et accompagnatrices des projets.</p>
Bénéficiaire de la subvention	<ul style="list-style-type: none"> - Eleveur de la région Centre-Val de Loire - Engagé dans au moins 1 action du CAP (justificatif à fournir lors de la demande)
Indicateurs de résultats	Nombre de dossier CAPEX et PCAE
Indicateurs de suivi	<p>Réunions de suivi et consommation des enveloppes</p> <p>Nombre d'exploitations soutenues</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	<p>Dont nombre d'exploitations bio</p> <p>Nombre de projets / type d'investissements (selon les catégories ci-dessus)</p>
Calendrier de mise en œuvre	2019 - 2023
Mise en œuvre	<p>Les éleveurs auront la possibilité de déposer 2 dossiers maximum sur la durée du CAP (un dossier « investissements entre 4 et 10 000 € » et un autre « Investissements supérieur à 10 000 € »)</p> <p>Les dossiers "investissements entre 4000 et 10000€ HT" sont à constituer avec la structure porteuse des actions dans laquelle l'éleveur souhaite s'engager, visés par celle-ci et transmis à la CRACVL</p>
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
Partenariat	
Coût total estimé	8 000 000 €

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

<p>Aide Régionale sollicitée</p>	<p>Aide Région : 1 222 856 €</p> <p><u>C.2.1 Investissement entre 4 000 € et 10 000 € HT :</u></p> <p>La procédure CAPEX hors FEADER s'applique :</p> <p><u>Taux de base d'aide publique : 20%</u> <u>Taux d'aide maximum : 40%</u></p> <p><u>Bonifications :</u> +15% pour les exploitations engagées en agriculture biologique OU +10% pour les exploitations engagées dans un signe officiel de qualité</p> <p><u>C.2.2 Investissements structurants supérieures à 10 000 € HT :</u> Montant d'investissement éligible dans la limite du plafond région de 90 000 €. Dossiers éligibles au FEADER</p> <p><u>a) Pour les projets éligibles et sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDRR</u></p> <p>Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDRR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans chacun des CAP.</p> <p>Pour les investissements productifs (hors mise aux normes, hors CUMA)</p> <p><u>Taux de base d'aide publique (à parité Région / FEADER) : 20%</u></p> <p><u>Bonifications</u> (cumul max de 40% / 50% pour un jeune agriculteur ou une exploitation engagée en Agriculture Biologique) : + 10% pour les <u>bénéficiaires prioritaires</u> (jeunes agriculteurs <u>ou</u> exploitations engagées en agriculture biologique <u>ou</u> dans un signe officiel de qualité). + 10% pour les <u>projets agro-écologiques</u> : opérations d'économie d'énergie <u>ou</u> de réduction des intrants. + 10% sur les <u>territoires prioritaires</u> (le siège d'exploitation ou au moins une parcelle de l'exploitation située dans un territoire prioritaire) au regard des enjeux de réduction d'intrants (territoire sous contrat Agences de l'eau). + 10% pour les <u>priorités régionales de développement rural</u>. <u>Majoration du taux de base bonifié</u> (cumul max 75% d'aide publique) : + 15 % pour les projets collectifs portés par un GIEE.</p>
---	---

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	<p>+ 10% pour les opérations bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI).</p> <p><u>b) Pour les projets non éligibles et non sélectionnés au TO.41 « Investissements productifs dans les exploitations agricoles » du PDRR, la procédure CAPEX s'applique :</u></p> <p>Le taux d'aide publique et les bonifications possibles sont celles du PDRR, ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans le CAP.</p> <p><u>Bonifications :</u> Cumul max de 40%</p>
<p>Participation financeurs</p>	<p>autres FEADER, MAAF, Agences de l'eau</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C3 : Accompagnement technique et stratégique de l'atelier laitier des exploitations	
Contexte	<p>Dans un contexte en pleine évolution, il est important pour les éleveurs de pouvoir maintenir/améliorer la performance de leurs exploitations et d'anticiper les évolutions à venir en ayant des systèmes adaptables.</p> <p>Les conseillers se doivent d'être réactifs face aux évolutions environnementales, économiques et sociétales, afin d'accompagner les éleveurs qui en ont besoin, en sachant adapter leurs conseils/appuis.</p>
Objectifs de la filière	<p>Accompagner les chefs d'exploitations laitières dans leurs projets, d'un point de vue technique, économique et humain en proposant un conseil différencié en fonction du questionnement : problématique ponctuelle ou réflexion plus globale sur des projets d'exploitations.</p>
Contenu de l'action	<p>C3.1/ Accompagnement technique</p> <p>Venir en appui aux éleveurs par une entrée thématique afin de répondre à un questionnement ponctuel. Les thématiques de ces visites sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments - Effluents (non aux normes) - Evolution des cahiers des charges des laiteries : Fourrages, sans OGM, Bio, ... - Maitrise de nouveaux outils d'élevage... <p>Pour cela, le conseiller doit (0.5 jour) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Réaliser l'accompagnement technique 2) Analyser les résultats et émettre des recommandations 3) En tirer une synthèse 1 page en fin d'année pour ressortir l'intérêt et le bénéfice de l'action <p>C3.2/ Accompagnement stratégique de l'atelier laitier</p> <p>Venir en appui aux éleveurs souhaitant évoluer dans leurs systèmes d'exploitation.</p> <p>Accompagnement pouvant intervenir après un audit stratégique de l'entreprise.</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action : 2j b) Formation des conseillers et réalisation d'une fiche de promotion de l'outil (<i>Hors CAP</i>) c) Mise à jour du référentiel ADEL avec références H&F

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

Bénéficiaire de la subvention	Organismes réalisant les accompagnements CAs et CEL, Bio Centre
Indicateurs de résultats	C3.1/ 110 éleveurs accompagnés techniquement C3.2/ 70 accompagnements stratégiques
Indicateurs de suivi	C3.1/ Nombre d'éleveurs engagés dans les dispositifs de suivi Nombre d'appuis techniques réalisés par thématiques C3.2/ Nombre d'éleveurs engagés dans les dispositifs de suivi Nombre d'accompagnements stratégiques réalisés
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRACVL
Partenariats	CAs, Biocentre
Coût total estimé	TOTAL : 122 150 € C3.1/ 110 accompagnements x 0,5j x 550 € max/j = 30 250 € C3.2/ 91 900€ a) 70 accompagnements * 2j * 550€ max/j = 77 000 € b) Hors CAP – Formation+fiche comm = 11 600€ 8 conseillers * 2j * 550€ max/j = 8800€ + 1 intervenant * 2j * 850€ max/j = 1700€ + 1j*2 * 550€ = 1100€ c) 1.5j / an * 4 ans * 550€ max/j = 3 300 €
Aide Régionale sollicitée	TOTAL : 55 275 € C3.1/ Aide Région 50% = 15 125 € C3.2/ Aide Région 50% = 40 150€ a)38 500€ c)1 650€
Participation autres financeurs	CAs, CEL, Biocentre

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C4 : Soutien à l'autonomie alimentaire	
Contexte	<p>Les changements climatiques constatés et à venir, la forte volatilité des matières premières conduisent les éleveurs à tendre vers une autonomie alimentaire plus forte. Sécuriser l'autonomie alimentaire des systèmes et réduire la dépendance protéique des élevages est une priorité. Le programme Herbe et fourrages a ainsi pour objectif principal d'accompagner les éleveurs vers une meilleure résilience face aux aléas climatiques et économiques, à travers l'identification et le transfert de leviers d'adaptation pour sécuriser l'autonomie fourragère et protéique des élevages de la région CVL.</p>
Objectifs de la filière	<p>Poursuivre l'engagement pris à travers le programme Herbe et Fourrages en travaillant sur les thématiques comme le maïs ensilage en association, une meilleure valorisation des prairies multi-espèces ou encore l'optimisation des fourrages.</p> <p>Avoir une approche technico-économique et systémique des leviers d'adaptation identifiés est par ailleurs essentielle.</p>
Contenu de l'action	<p>C4.1/ Mise en œuvre du programme Herbe et Fourrages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les éleveurs vers des modes de production multi-performante (environnemental (carbone, intrants), sociétal, économique, social) afin de renforcer la viabilité des exploitations face aux aléas climatiques. Aider à la prise de décision. - Co-construire avec les éleveurs des techniques innovantes de production fourragère visant à leur autonomie afin de bonifier leur système fourrager. Repérer et décrire les innovations des centres techniques. - Diffuser les actions menées dans le programme (pratiques innovantes, témoignages, ...) auprès des agriculteurs et des techniciens agricoles prescripteurs de la filière, à l'occasion par exemple des journées laitières. <p>Axes de travail identifiés :</p> <p>Recherche de cultures fourragères performantes : quel intérêt de ces cultures pour sécuriser les systèmes fourragers actuels ? Approche technico-économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel sorgho pour les VL ? Sorgho grain BMR utilisé pour faire du fourrage ? - Luzerne : mélange de variétés nord et sud ? - Betterave fourragère : -40% de rendement en 2020 -> intérêt économique de la vente de betterave ?

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	<p>C4.2/ Améliorer l'autonomie alimentaire via le toasting des protéagineux</p> <p>Les protéines toastées permettent une meilleure valorisation des protéines dans l'alimentation des vaches laitières. Lancement d'un projet régional visant à développer une filière de toasting des protéagineux en région CVL dans le cadre du plan de relance national. HORS CAP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 journées de démonstration à destination des éleveurs.
Bénéficiaire de la subvention	CRACVL
Indicateurs de résultats	En lien avec les résultats visés dans le programme H&F Nombre de journée de démonstration réalisées
Indicateurs de suivi	Nombre de fermes pilotes et de fermes ressources en production laitière Nombre de flashes réalisés Nombre de vidéo en exploitation laitière réalisée Articles de presse réalisés
Calendrier de mise en œuvre	2019 – 2020 : sous réserve de la validation du 4 ^{ème} programme H&F 2021-2023 : sous réserve de la poursuite du programme H&F
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL et ses partenaires
Partenariat	CAs, TCE, Alysé, Ferme expérimental des Bordes, Arvalis,
Coût total estimé	C4.1/ 2019/2020 : 100 000 €/an x 2 ans = 200 000 € pour la filière laitière 2021/2022 : 62 500 €/an x 2 ans = 125 000 € pour la filière laitière C4.2/ HORS CAP
Aide Régionale sollicitée	Aide Région 20% = 65 000 € 2019/2020 = 40 000 € 2021/2022 = 25 000 €
Participation autres financeurs	80% FEADER = 260 000 €

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C5 : Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la qualité du lait	
Contexte	La qualité du lait est un engagement de tous les jours pour les acteurs de la filière laitière. Depuis 2009, la moyenne cellulaire Centre est supérieure à la moyenne France malgré une légère amélioration en 2015. Un accord interprofessionnel relatif à l'application de la réglementation pour les germes et les cellules somatiques lors de la collecte du lait de vache à l'exploitation agricole fixe la norme à un taux cellulaire qui doit être inférieur à 400 000 cellules/mL. Une moyenne au-delà de ce seuil peut impliquer une suspension de collecte, voire une cessation de l'activité laitière. Un taux cellulaire élevé implique une perte de revenu conséquente (traitements, pénalités...).
Objectifs	Proposer un accompagnement préventif aux éleveurs laitiers n'étant pas en situation d'hors-norme (moyenne trimestrielle < 400 000 cellules/mL), sur l'amélioration de la qualité sanitaire de leur lait. Cet accompagnement doit permettre de limiter le nombre d'exploitations laitières passant en situation « hors-normes ».
Contenu de l'action	<p>Visite en élevage : 1^{ère} visite multipartenaire, à minima en binôme, et pouvant aller jusqu'à 3 conseillers (laiterie, conseiller élevage, vétérinaire) : 2 jours</p> <p>1 journée (temps en élevage + préparation et synthèse) pour le pilote + 0.5j *2 autres conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} visite 1 seul conseiller (au choix de l'éleveur) pour un échange sur les propositions de plan d'actions 1/2 journée - 3^{ème} visite du même conseiller : suivi de mise en œuvre sur les 9 mois 1/2 journée <p>Les bénéficiaires sont les éleveurs laitiers n'étant pas en situation d'alerte ou d'hors-normes. Dans le cas où la situation de l'élevage évoluerait en cours d'accompagnement vers un statut « hors-normes », les visites 2 et 3 seraient annulées.</p>
Bénéficiaire de la subvention	CA, CEL, GDS, Laiteries, FRGTV
Indicateurs de résultats	140 élevages accompagnés dans cette démarche volontaire
Indicateurs de suivi	Nombre de suivis réalisés et compétences mobilisées

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

Calendrier de mise en œuvre	2019 - 2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRIEL
Partenariat	CAs, CEL, GDS, Laiteries, FRGTV
Coût total estimé	<p>TOTAL : 231 000€</p> <p>Temps d'agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} visite : 550 € max/j x (1j/pilote + 0,5j*2conseillers) x 140 visites = 154 000€ - 2^{ème} visite : 550 € max/j x ½ journée x 140 visites = 38 500 € - 3^{ème} visite ou contact : 550 € max/j x ½ journée x 140 visites = 38 500 €
Aide Régionale sollicitée	Aide 50 % : 115 500 €
Participation autres financeurs	CAs, CEL, GDS, Laiteries, FRGTV

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C6 : Renforcer la compétitivité et l'acceptabilité de l'élevage	
Contexte	<p>Dans le cadre de la continuité des actions engagées lors du précédent CAP, et renforcées avec la mise en œuvre des plans de filière, les exploitations doivent s'inscrire dans les attentes sociétales et environnementales des pouvoirs publics.</p> <p>L'enjeu pour la filière est de maintenir des exploitations économiquement viables, engagées sur 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réduction des émissions de GES <p>Les accords internationaux puis les engagements de l'Union européenne fixent des objectifs de réduction de 40 % des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) d'ici 2030.</p> <p>La filière (producteurs, entreprises laitières et les partenaires du conseil en élevage) s'est donc engagée dans une démarche « ferme laitière bas carbone » coordonnée de réduction des émissions de GES.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation des exploitations au changement climatique (étude Climalait, outils Cilmagri...) - Des systèmes respectueux du Bien-être animal
Objectifs	Accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leurs pratiques en lien avec le plan de filière.
Contenu de l'action	<p>C6.1/ Evaluation de l'empreinte carbone des exploitations via l'outil CAP 2ER</p> <p>1 appui = 1/2 journée de diagnostic + 1/2 journée traitement des données dans l'outil + à minima 3h de conseil individuel pour apporter un conseil sur les leviers de progrès</p> <p><i>A mi-parcours, cette action est supprimée car reprise par la Stratégie régionale bas carbone. Près de 180 élevages ont été accompagnés.</i></p> <p>C6.2/ Accompagner les élevages laitiers dans l'adaptation des pratiques au changement climatique</p> <p>Valorisation de l'étude CLIMALAIT pour l'adaptation des exploitations via des journées « fermes portes ouvertes », des réunions d'échange entre éleveurs</p> <p>D'autres outils tels que : Climagri®, Climat XXI...pourront également être valorisés lors de ces manifestations.</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	<p>C6.3/ Accompagner les éleveurs dans l'évaluation du bien-être animal (Hors CAP)</p> <p>Améliorer la performance technico-économique et avoir des éléments de réponses à fournir aux citoyens consommateurs) via des diagnostics individuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des agents à l'outil - Diagnostics chez l'exploitant et bancarisation des données
Bénéficiaire de la subvention	Structures associées aux techniciens ayant suivi la formation CAP2ER de niveau 2 : CAS, CEL, Laiteries
Indicateurs de résultat	<p>C6.1/ 270 diagnostics réalisés</p> <p>C6.2/ 1 journée ferme ouverte/département</p> <p>Coûts liés à l'organisation + Diffusion des invitations et Impression</p> <p>C6.3/ Déploiement de l'outil</p>
Indicateurs de suivi	<p>C6.1/ Nombre de diagnostics réalisés</p> <p>C6.2/ Nombre d'éleveurs participants</p>
Calendrier de mise en œuvre	<p>2019/2020 : Action à destination des éleveurs n'ayant jamais fait ce diagnostic CAP2ER</p> <p>2020/2023 : Action à destination de tous les éleveurs</p>
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRIEL
Partenariat	CAS, CEL, Laiteries et CRIEL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 369 550 €</p> <p>C6.1/ 270 élevages x 1,5 jours x 550 €/max/j = 222 750 € - Pour mémoire, action supprimée à mi-parcours</p> <p>C6.2/ Hors CAP – Financement CNIEL 6 journées portes ouvertes x 1000 € = 6 000 €</p> <p>C6.3/ Hors CAP : 140 800€</p> <p>500 visites x 0,5 jours x 550 €/j = 137 500 € + 3pers. x 2 jours x 550 €/j = 3 300 €</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 62 519 €</p> <p>C6.1/ : Aide 50% soit 111 375€</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

		→ Aide révisée à mi-parcours : 62 519 €
Participation financeurs	autres	CNIEL

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C7 : Maillage territorial du conseil en élevage	
Contexte	<p>La densité d'éleveurs laitiers est à maintenir en particulier dans notre région intermédiaire où l'élevage est fragile. On constate, depuis plusieurs années, une réduction régulière du nombre d'exploitations. L'enjeu est de maintenir l'activité d'élevage sur tout le territoire du Centre-Val de Loire et accompagner tous les éleveurs dans leurs multi-performances (économiques, environnementales, sociales...)</p>
Objectifs de la filière	<p>L'objectif de cette action est de continuer de disposer d'une équipe terrain de proximité disponible et maintenir le taux de pénétration du contrôle de performances. L'ambition est de promouvoir et expliquer en élevage la plus-value de connaître et maîtriser ses données d'élevage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir proposer à tous les éleveurs de la région un conseiller de proximité, avec une expertise technique, capable de proposer, lui-même ou via son équipe et ses partenaires, les services du quotidien. • Diffuser régulièrement aux éleveurs des supports d'information relayant les informations techniques, les actualités de la filière, les actions du CAP filière (pour être relai des actions). • Participer aux orientations de la filière en étant présents aux instances régionales en y apportant les éléments techniques nécessaires.
Contenu de l'action	<p>Les actions de maintien de l'élevage et de conseil aux éleveurs dans la région s'appuient sur deux piliers, aujourd'hui portés par les structures Conseil Elevage, lors de leurs visites.</p> <p>Les visites d'élevages réalisées dans le cadre du contrôle de performance permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte de données en élevage fiables et qualifiées dans le cadre du schéma génétique français, et dans le règlement zootechnique européen (RZE). <p>Les éleveurs bénéficient d'indicateurs fiables et contrôlés, de la qualification de la performance viande ou lait et de l'indexation des animaux ;</p> <p>Des visites de prospection sont réalisées également afin de maintenir le maillage et le taux de pénétration.</p> <ul style="list-style-type: none"> - un « maillage élevage » territorial et de proximité, avec la diffusion des messages techniques et des orientations locales et régionales, ainsi que le maintien de services quotidiens. Ce maillage permet d'être à l'écoute des éleveurs, de déployer un travail en réseau, avec des réponses collectives à des problématiques de terrain.

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

	<p>Le service « contrôle de performance », comprend au minimum une intervention en élevage d'une demi-journée par an.</p> <p>Cette demi-journée permet, en plus de l'action technique contractualisée, d'avoir un échange avec l'éleveur : transmission d'informations à l'élevage ou remontée vers la structure Conseil Elevage d'informations du terrain (besoins, problématiques, actions locales à engager collectivement etc...).</p> <p>Le taux de pénétration élevé de ce service « contrôle de performance », dès lors qu'il reste à un prix abordable, offre un réel maillage, assuré sur tout le territoire, et notamment dans les zones où l'élevage est moins présent.</p> <p>Sur la base du nombre d'adhérents au contrôle de performances en 2018 :</p> <table border="1" data-bbox="486 884 1348 1406"> <thead> <tr> <th></th> <th>Adhérents Bovins lait</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cher</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Eure-et-Loir</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td>Indre</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td>Indre-et-Loire</td> <td>171</td> </tr> <tr> <td>Loir-et-Cher</td> <td>134</td> </tr> <tr> <td>Loiret</td> <td>102</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>611</td> </tr> </tbody> </table> <p>Total exploitations laitières collectées en 2017 = 816 (soit un taux de pénétration du contrôle de performances à 75%)</p> <p>Le détail de cette action est précisé dans une fiche spécifique transversale aux CAP filière Bovins lait, Bovins viande, caprins et Ovins. (à annexer ou enlever)</p>		Adhérents Bovins lait	Cher	30	Eure-et-Loir	85	Indre	89	Indre-et-Loire	171	Loir-et-Cher	134	Loiret	102	TOTAL	611
	Adhérents Bovins lait																
Cher	30																
Eure-et-Loir	85																
Indre	89																
Indre-et-Loire	171																
Loir-et-Cher	134																
Loiret	102																
TOTAL	611																
<p>Bénéficiaires de la subvention</p>	<p>6 ECEL (CA 18, CA 28, CA 36, SCEL 41, TCEL et Alysé)</p>																
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Nombre d'adhérents au contrôle de performance (maintien du taux de pénétration à minima de 75%)</p>																
<p>Indicateurs de suivi</p>	<p>Nombre d'exploitants ayant bénéficié de l'action et le nombre de visites réalisées</p>																

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

Calendrier de mise en œuvre	2019 - 2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRA CVL
Partenariat	La filière bovins lait
Coût total estimé	<p>TOTAL = 672 100€</p> <p>Coût sur la base du nombre d'adhérents au contrôle de performance en 2018 (officiel et non officiel) (550€ coût journalier)</p> <p>611 exploitations x 0,5 jour x 550 € max/jour x 4 ans = 672 100 €</p>
Aide Régionale sollicitée	Aide Région 50% = 336 050 €
Participation autres financeurs	Autofinancement des bénéficiaires

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C8 : Maintenir un niveau de service vétérinaire et technique aux éleveurs afin d'assurer la pérennité des exploitations

<p>Contexte</p>	<p>La densité d'éleveurs laitiers est à maintenir en particulier dans notre région intermédiaire où l'élevage est fragile. Une diminution de la densité laitière impacte directement les services de proximité et leur maintien (vétérinaires et concessionnaires de machines à traire).</p> <p>A mi-parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maillage "machine à traire" : Un travail de concertation a été effectué avec les concessionnaires intervenant en région. Ce travail n'a pas abouti à l'écriture d'un contrat de conventionnement comme prévu initialement. L'action est donc arrêtée. - Maillage "vétérinaire" : L'action est redimensionnée car se heurte à une problématique opérationnelle : localisation des éleveurs et les attentes du cabinet vétérinaire mais le besoin est là. Intérêt de poursuivre le travail en ce sens. Les professionnels souhaitent que le CAP puisse motiver les éleveurs à participer au projet, et pour cela maintenir une partie de l'enveloppe sur une action test en Eure et Loire. En parallèle, des rencontres avec les élèves vétérinaires seront organisées.
<p>Objectifs de la filière</p>	<p>Afin d'assurer la pérennité des exploitations, il est primordial de maintenir un niveau de service technique en amont suffisant et également de développer des outils de prévention afin de limiter les interventions. Aussi, maintenir un service de proximité sur les territoires permet de maintenir l'attractivité de la région.</p>
<p>Contenu de l'action</p>	<p>C8.1/ Maillage machine à traire</p> <p>Afin d'assurer un service efficace et d'éviter les zones blanches il est nécessaire d'avoir une action en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les éleveurs sur les actions de prévention - Structurer un réseau efficace via un conventionnement éleveur/société technique <p><u>a) Animation, coordination et conventionnement machine à traire (16 jours d'animation)</u></p> <p>Animer et coordonner le groupe de travail spécialisé sur cette thématique en permettant des échanges de groupe entre techniciens machine à traire de concessionnaires, représentants des éleveurs et conseillers techniques des Chambres. L'objectif étant de créer une</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

dynamique autour de ces questions primordiales pour le maintien des élevages en proposant aux exploitants des solutions concrètes.

Après une synthèse par les Chambres d'agriculture des conventions existantes, ceci pourra se traduire par l'élaboration d'une convention régionale machine à traire type ; à valider en Criel technique.

b) Formation des éleveurs – Hors CAP

Les formations devront porter sur :

- entrée technique (qualité du lait par exemple)
- rappel / initiation des premiers gestes d'intervention
- rappel des actions d'entretien et de leur intérêt économique
- promouvoir l'engagement « contrat de maintenance »

c) Incitation financière pour les éleveurs engagés dans un conventionnement

Objectif 200 éleveurs

Pour les éleveurs qui s'engagent, l'incitation est de 75€ d'aide par nouvelle convention, maximum 2 fois / éleveur si 2 années consécutives.

Cette sous action est supprimée à mi-parcours

C8.2/ Maillage vétérinaire

- Maintenir un suivi sanitaire et le bien-être animal dans nos troupeaux
- Résoudre les problèmes d'astreintes vétérinaires
- Maintenir un service de proximité sur le territoire pour les éleveurs
- Développer plus de prévention pour limiter les interventions
- Eviter les zones blanches
- Maintenir l'attractivité de la région pour les éleveurs comme pour les vétérinaires

a) Inciter à la réorganisation des relations entre vétérinaires et éleveurs

Animation et coordination d'un groupe de travail sur cette thématique, organiser des réunions de secteur entre vétérinaires et éleveurs afin de provoquer une discussion, faire venir des intervenants extérieurs et aboutir à l'écriture de conventions types.

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

b) Déploiement du conventionnement

Objectif 150 éleveurs

Aide financière aux éleveurs pour la première année de conventionnement afin de leur permettre de tester le nouveau système mis en place. L'action est divisée en deux temps :

- Mise en œuvre de réunions de secteurs et déploiement (suivi et analyse technique et économique) (8 jours GDS et 8 jours CAs)
- Aide aux éleveurs engagés

Cette action est modifiée à mi-parcours

b) forfait de contractualisation aux éleveurs engagés

Projet de conventionnement éleveurs/vétérinaires et suivi retombées technico éco pour les exploitations - zone Test Eure et Loir - 2 groupes tests (20 éleveurs)

*animation du projet GDS 28 (contractualisation, recrutement éleveurs, suivi enregistrements, coordination programme, comm)

* suivi technico économique (mesure surcoûts, et plus-value performance troupeau)

* soutien aide aux éleveurs (compensation partie surcoût)

animation : $2 \times 10 \text{ j/an} = 20 \text{ j /an} \times 2 \text{ ans}$

aide directe : $20 \text{ éleveurs} \times 500 \text{ €/éleveur/an} \times 2 \text{ ans}$

C8.3/ Mettre en avant la région Centre-Val de Loire auprès des élèves vétérinaires

Organiser, en lien avec les filières élevage de ruminants, des rencontres entre des étudiants vétérinaires et les professionnels de la région (URGTV, GDS, Eleveurs, Interprofessions ...) afin de faire découvrir la région Centre-Val de Loire, ses spécificités et l'intérêt de la spécialité « rurale ».

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

<p>Bénéficiaire de la subvention</p>	<p>C8.1/ a) CAs b) Hors CAP c) Eleveurs (aide de minimis) C8.2/ a) 8 jours GDS et 8 jours CAs b) Eleveurs (aide de minimis) C8.3/ URGTV</p>
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>C8.1/ 200 éleveurs conventionnés ; supprimée à mi-parcours C8.2/ 150 élevages conventionnés ; à mi-parcours : 20 éleveurs en contractualisation C8.3/ Nombre d'étudiants ayant participé à ces rencontres et école(s) concernée(s) Nombre d'étudiants réalisant leur stage en Centre-Val de Loire</p>
<p>Indicateur de suivi</p>	<p>C8.1/ Convention type élaborée - Nombre de réunions du groupe de travail C8.2/ Nombre de conventions élaborées- Nombre de réunions du groupe de travail C8.3/ Nombre de rencontres organisées</p>
<p>Calendrier de mise en œuvre</p>	<p>2019/2023</p>
<p>Pilote de la mise en œuvre de l'action</p>	<p>CA37 Guy Molard et GDS Claire Auguste</p>
<p>Partenariat</p>	<p>Autres Cas – via convention Chef de file CRIEL/CRA CVL</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

<p>Coût total estimé</p>	<p>TOTAL : 85 600 €</p> <p>C8.1/ TOTAL : 8 800€</p> <p>a) Animation, coordination (élaboration convention) Coût Chambres = 16 jours x 550€ max / jour = 8 800€ b) <i>Fonds VIVEA</i></p> <p>C8.2/ TOTAL : 50 800€</p> <p>a) Réunions de suivi et déploiement (analyse technique et économique) GDS – CAS Coût = 2 x 8 jours = 16 jours * 550€ max/j = 8 800€ b) Animation : 2*10j/an * 2 ans *550€/j max=22 000€ coût</p> <p>aide directe : 20 éleveurs * 500€/éleveur/an * 2 ans = 20 000€ coût = 42 000€</p> <p>C8.3/ TOTAL = 26 000 €</p> <p>Rencontre étudiants vétérinaires / profession / filières</p> <p>Coûts logistiques (transport et hébergement des étudiants, salles, impressions...), intervenants, communication, ... = 13 000 € □ 2 réunions x 13 000 € = 26 000 € Chaque filière investie dans l'action participera à la même hauteur (Bovin viande, bovin lait, caprins)</p>
<p>Aide Régionale sollicitée</p>	<p>TOTAL= 34 200 €</p> <p>C8.1/ Aide totale 4 400€</p> <p>a) Coût animation : Aide 50% soit 4 400€</p> <p>C8.2/ Aide totale 25 400€</p> <p>a) Coût animation : aide 50% soit 4 400€</p> <p>b) Animation : 50% = 11 000€, aide directe : 50% = 10 000€ = 21 000€</p> <p>C8.3/ TOTAL : 13 000 € dont 4 400 € pour la filière laitière</p> <p>Chaque filière investie dans l'action participera pour 1/3 dans l'aide apportée à l'action (1/3 CAP Bovin viande, 1/3 CAP Bovins Lait, 1/3 CAP Caprins)</p>
<p>Participation autres financeurs</p>	<p>CAs, GDS</p>

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

ACTION C9 : Appréhender le devenir de la filière laitière en région Centre-Val de Loire	
Contexte	<p>La crise laitière a perturbé le quotidien des exploitations pendant une dizaine d'années : investissements sur les exploitations en baisse, perte de motivation et diminution de l'attrait de la filière laitière pour les nouvelles générations d'éleveurs.</p> <p>Face à cette conjoncture défavorable, la filière laitière a su se mobiliser et ramener de la valeur ajoutée sur les exploitations via la segmentation.</p>
Objectifs de la filière	Maintenir une filière dynamique en région Centre-Val de Loire demain , par la réalisation d'une enquête de terrain, visant à mieux connaître la situation de la filière, cerner les besoins du terrain et les attentes afin d'en déduire un plan d'action pour les prochaines années.
Contenu de l'action	<p>Réalisation d'un diagnostic coordonné par les Chambres d'agriculture, les organismes de conseil en élevage et le CRIEL Centre. Il s'agit pour cela de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des enquêtes individuelles auprès des exploitants laitiers. Ces enquêtes seront réalisées par les conseillers terrain. Une journée de formation au questionnaire sera également organisée. Objectif : 150 élevages - Réaliser une enquête auprès des entreprises laitières de la région - Un stagiaire 6 mois qui devra compléter les enquêtes faites par les organismes CA et CCEL, faire la saisie de toutes les enquêtes réalisées, l'analyse des résultats et leur mise en perspective
Bénéficiaires de la subvention	CAs, CCEL
Indicateurs de résultats	<p>Document de diagnostic</p> <p>Nombre d'éleveur enquêté</p>
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'agents enquêteur formés et mobilisés pour l'enquête</p> <p>Mise en place d'un comité de pilotage</p>
Calendrier de mise en œuvre	2022
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CRIEL et CRA CVL

AXE C : PERFORMANCE DES ENTREPRISES OU DES EXPLOITATIONS

Partenariat	CAs, CCEL, entreprises laitière
Coût total estimé	<p>TOTAL : 43 000 €</p> <p>Coût stagiaire : 10 000 €</p> <p>Questionnaire : 60 jours x 550 € maximum/j = 33 000 €</p>
Aide Régionale sollicitée	50% : 21 500 €
Participation autres financeurs	

AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE DEBOUCHES DES ENTREPRISES

ACTION D1 : Accompagner à la création d'ateliers de transformation laitière à la ferme	
Contexte	La diversification des productions pour les éleveurs est un moyen efficace de renforcer leur capacité d'adaptation face aux aléas économiques et/ou climatiques. Il est donc important de soutenir toute initiative allant dans ce sens.
Objectifs	Donner des éléments de réflexion aux producteurs souhaitant créer de la valeur ajoutée sur leur exploitation avec un atelier de transformation laitière puis les accompagner techniquement.
Contenu de l'action	<p>D1.1/ Création d'une formation : « Se diversifier en créant un atelier de transformation » - Hors CAP</p> <p>L'objectif de ces formations étant de donner les clés aux éleveurs afin de créer leur atelier fromager avec succès. Finalisation des supports de formation et diffusion via les réseaux groupes fromagers Centre/OPA</p> <p>D1.2/ Organisation des formations à destination des éleveurs laitiers à raison d'1 formation/an</p> <p><i>Via Fonds VIVEA</i></p> <p>D1.3/ Appui technique à la création d'un atelier de transformation</p> <p>Conseil sur la globalité du projet : Dimensionnement, conseils techniques et autres à raison d'1,5 jour d'accompagnement par projet</p>
Bénéficiaire de la subvention	CTFC
Indicateurs de résultats	<p>D1.1/ Supports finalisés et diffusables</p> <p>D1.2 / 4 formations réalisées</p> <p>D1.3/ 20 projets d'installation accompagnés</p>
Indicateurs de suivi	<p>Supports de formation réalisés</p> <p>Compte-rendu des appuis techniques</p> <p>Nombre de formations réalisées</p> <p>Nombre de producteurs formés</p>

AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE DEBOUCHES DES ENTREPRISES

	Nombre d'appui techniques réalisés
Calendrier de mise en œuvre	1 formation / an soit 4 sur la période du CAP 2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CTFC
Partenariat	Groupes fromagers Centre, OPA afin de communiquer et diffuser l'information dans les réseaux
Coût total estimé	<p>TOTAL : 17 600 €</p> <p>D1.1/ <i>Hors CAP : 2 jours x 1 personne x 550 €max /jour = 1 100 €</i></p> <p>D1.2/ <i>Fonds VIVEA</i></p> <p>D1.3/ <i>1,5 jour x 1 personne x 550 €max /jour x 20 projets = 16 500 €</i></p>
Aide Régionale sollicitée	Aide Région à 50% soit : 8 250 €
Participation autres financeurs	CTFC, CAs

AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE DEBOUCHES DES ENTREPRISES

ACTION D2 : Accompagner les producteurs fermiers dans la qualité de leurs produits	
Contexte	Une cinquantaine de producteurs bovins lait ont déjà des ateliers de transformation laitière. Certains rencontrent des problèmes de qualité sur leurs produits (défauts organoleptiques) qui peuvent entraîner une perte financière (produits jetés ou vendus moins chers ou clients non satisfaits).
Objectifs	Apporter un appui technique aux producteurs fermiers afin de garantir une qualité des produits.
Contenu de l'action	Mise en place d'un conseil pour la transformation à la ferme, se déclinant en 1 appui technique afin de répondre aux problématiques de qualité des produits.
Bénéficiaire de la subvention	CTFC
Indicateurs de résultats	30 appuis techniques (AT)
Indicateurs de suivi	Comptes-rendus individuels Nombre de suivis réalisés Mise en place des actions préconisées Nombre de fromagers accompagnés
Calendrier de mise en œuvre	2019-2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	CTFC
Partenariat	Groupe des techniciens fromagers
Coût total estimé	TOTAL : 8 250€ 30 AT x 0,5jours/visites x 550€max/j = 8 250 €
Aide Régionale sollicitée	Aide région 50 % : 4 125 €
Participation autres financeurs	CTFC, CAs

AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE DEBOUCHES DES ENTREPRISES

ACTION D3 : Soutenir des projets collectifs de diversification, et accompagner la montée en gamme des productions

Contexte	<p>La diversification des productions pour les éleveurs est un moyen efficace de renforcer leur capacité d'adaptation face aux aléas économiques et/ou climatiques. Il est donc important de soutenir toute initiative allant dans ce sens. Après deux ans de fonctionnement du CAP, aucun projet de diversification n'a été remonté. Les professionnels de la filière souhaitent cependant garder la possibilité de voir émerger 1 projet d'ici la fin du CAP</p>
Objectifs	<p>Soutenir des projets collectifs permettant de pérenniser la filière en s'assurant du développement de projets à valeur ajoutée et en exploitant de nouveaux segments de marchés en lien avec les attentes des laiteries (CDC) et sociétales (pâturage, local, bio,...).</p>
Contenu de l'action	<p>Pour exemple, les projets pourront être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de groupe de réflexion sur les évolutions des cahiers des charges des laiteries et la montée en gamme - Accompagnement à des projets de diversification : transformation fromagère, compostage, développement de valeur ajoutée... <p>L'accompagnement et la mise en œuvre des projets pourront comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le pilotage et l'accompagnement du collectif créé : <ul style="list-style-type: none"> - Appui au repérage, à l'émergence et à la conception du projet (<i>pour mémoire</i>) - Animation du groupe et suivi du projet - Recherche de partenariat et de financements ▪ Intervention extérieure au groupe <ul style="list-style-type: none"> - Stagiaire, Experts - Réalisation d'étude (faisabilité, expertise, juridique) - Analyses laboratoire ▪ Edition de documents de communication <p>Pour la mise en œuvre effective de l'action, le porteur de projet s'appuiera sur les OPA de la région (Chambres d'agriculture, syndicats, Bio Centre,...) et les laiteries de la région.</p>
Bénéficiaire de la subvention	<p>Structure porteuse du projet sélectionnée via l'Appel A Projet (AAP)</p>
Indicateurs de résultats	<p>1 projet collectif accompagné</p>

AXE D : DEVELOPPER DES DEMARCHES DE CREATION DE VALEUR AJOUTEE ET DE DEBOUCHES DES ENTREPRISES

Indicateurs de suivi	Nombre de réponses aux AAP et type de projets collectifs développés
Calendrier de mise en œuvre	1 AAP sur la période du CAP
Pilote de la mise en œuvre de l'action	Coordination et pilotage : CRACVL
Partenariat	CRIEL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 25 000 €</p> <p>-Pilotage du projet et accompagnement des groupes (temps d'agents impliqués) : 40 jours/projet x 550 €/jour = 22 000€</p> <p>-Appui à la mise en œuvre du projet (études, expertises, édition...) : 3 000€ / projet</p> <p>☐ 25 000€ / projet</p>
Aide Régionale sollicitée	Aide Région 50 % = 12 500 €
Participation autres financeurs	Structure porteuse du projet sélectionné
Observations	Un cahier des charges d'AAP sera réalisé par la CRACVL, le CRIEL et le Conseil Régional, précisant les modalités de sélection des projets, les moyens financiers disponibles ainsi que le calendrier et modalités de dépôts des candidatures.

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

ACTION E1 : Communiquer positivement sur la filière laitière au grand public	
Contexte	<p>La filière laitière en région Centre Val de Loire est méconnue. Aussi, au-delà des outils existants pour améliorer l'image de l'élevage laitier auprès du grand public, un des enjeux majeurs de la filière est d'améliorer son attractivité en communiquant sur les atouts de la filière laitière régionale, en valorisant les références techniques et en mettant en avant les projets et ses acteurs.</p> <p>L'ensemble des acteurs de la filière, chacun à son niveau doit se mobiliser pour communiquer positivement : éleveurs, laiteries, interprofession, organismes professionnels agricoles...</p>
Objectifs	<p>Communiquer auprès du grand public en mettant en avant l'ensemble des maillons de la filière laitière afin d'informer, sensibiliser, attirer et lever les à priori existants.</p>
Contenu de l'action	<p>E1.1/ Organisation de journées portes ouvertes consacrées à la promotion de la filière laitière</p> <p>A l'occasion de la journée mondiale du lait (1^{er} juin), présenter les atouts de la filière au grand public via l'ouverture de 3 laiteries en région et d'exploitations à proximité de ces sites. Préparation et campagne de communication.</p> <p>E1.2/ Plan de communication général de la filière laitière en région Centre-Val de Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe de travail pour construire le programme de communication - Organiser une campagne de communication, via un prestataire, avec 5 messages ciblés sur l'année. Exemple : Promouvoir les produits de la région, les métiers liés à la filière laitière, la structure globale des exploitations en région Centre Val de Loire et la qualité nutritive des produits <p>E1.3/ Former les producteurs à communiquer positivement sur leur métier</p> <p>Former les producteurs à communiquer positivement sur leur métier pour tout type de public : éleveurs, journalistes, grand public et via tous moyens de communication : réseaux sociaux, presse. Se servir d'outils existants, à adapter. 2 objectifs pour cette formation : Savoir se présenter et savoir communiquer sur les réseaux sociaux</p>

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

Bénéficiaire de la subvention	CRIEL
Indicateurs de résultats	E1.1/ Ouverture des 3 sites de production 2019-2023 E1.2/ Mesurer l'impact du plan de communication E1.3/ 6 éleveurs formés
Indicateurs de suivi	E1.1/ Nombre de sites ouverts lors de la journée mondiale du lait (transformation et exploitations) E1.2/ Messages validés E1.3/ Création de l'outil de formation
Calendrier de mise en œuvre	2019 - 2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	E1.1/ CRIEL E1.2/ CRIEL E1.3/ CRIEL
Partenariat	Laiteries, OPA, CRACVL
Coût total estimé	<p>TOTAL : 64 600 €</p> <p>E1.1/ TOTAL : 20 400€</p> <p>Temps de préparation/Logistique 2j x 550 max/j€ = 1 100 € x 4ans = 4 400 €</p> <p>Campagne de communication (Flyers, Spots radio, Panneaux roulants) : 4 000 € x 4 ans = 16 000 €</p> <p>E1.2/ TOTAL : 42 200€</p> <p>Réunion du groupe communication : 8 réunions x 0,5jour x 550 € max/j = 2 200 €</p> <p>Plan de communication, déploiement via un prestataire : 10 000 € x 4 ans : 40 000 €</p>

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

	E1.3/ Création d'outils et formations : 2 000 €
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 32 300 €</p> <p>E1.1/ 50% soit 10 200 €</p> <p>E1.2/ 50% soit 21 100 €</p> <p>E1.3/ 50% soit 1 000 €</p>
Participation autres financeurs	Laiteries

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

ACTION E2 : Communication interne filière	
Contexte	Outre la communication vers l'extérieur de la filière, il est également important de communiquer davantage au sein de la filière pour que chacun ait le même niveau d'information, notamment concernant les dispositifs d'accompagnements existants.
Objectifs	Informar les éleveurs et conseillers des projets de la filière et des orientations données dans le CAP.
Contenu de l'action	<p>E2.1/ Journées d'information « technique » à destination des éleveurs et des techniciens : mise en avant de thématiques du projet de filière lors de journées laitières, organisées dans chaque département</p> <p>E2.2/ Organiser des journées d'information sur le fonctionnement de la filière à destination des conseillers élevage /prescripteurs de la filière :</p> <p>2 formats possibles concernant ces journées d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A destination des conseillers élevage : Présentation des laiteries présentes sur le territoire, présentation des CdC des laiteries - A destination des prescripteurs régionaux de la filière : Présentation de la filière laitière régionale (acteurs, centre de formation, organisation globale de la filière) associé à une présentation des coûts de production via le réseau INOSYS <p>E2.3/ Communication sur le projet de filière du CAP Bovin lait 3^{ème} génération</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une journée de signature du CAP - Réalisation de 2 plaquettes de communication à destination des éleveurs (informations générales sur le projet) et techniciens (informations précises sur les actions). Conception, impression et diffusion - Bilan mi-parcours et préparation du CAP 4G <p>E2.4/ Création et diffusion d'un bulletin d'information semestriel « Esprit filière »</p> <p>Conception, impression et diffusion du bulletin par le biais des laiteries et du réseau des CAs. Envoi également aux partenaires financiers de la filière.</p>

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

Bénéficiaire de la subvention	CRIEL
Indicateurs de résultats	<p>E2.1/ 8 journées laitières</p> <p>E2.2/ 2 journées à destination des conseillers (1 tous les 2 ans) et 1 journée à destination des prescripteurs régionaux</p> <p>E2.3/ 1 journée de lancement/signature, création de 2 plaquettes, séminaire de préparation du CAP 4G</p> <p>E2.4/ Publication du bulletin semestriel (impression et diffusion) soit 8 bulletins sur la durée du CAP</p>
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de bulletins réalisés</p> <p>Nombre de journées laitières et de journées à destination des conseillers réalisées</p> <p>Nombre d'éleveur présents aux journées d'information</p>
Calendrier de mise en œuvre	Janvier 2019 – Janvier 2023
Pilote de la mise en œuvre de l'action	<p>E2.1/ Journées laitières : CRIEL</p> <p>E2.2/ Journées techniques : CRIEL et CRACVL</p> <p>E2.3/ CRIEL et CRACVL</p> <p>E2.4/ Bulletin « Esprit filière » : CRIEL et CRACVL</p>
Coût total estimé	<p>TOTAL : 51 750€</p> <p>E2.1/ 8 journées laitières x 3000 €/journée = 24 000 €</p> <p>E2.2/ 8 750€</p> <p>2 journées à destination conseillers (frais logistiques : flyers, salle...) x 1 500 €/journée=3000€</p> <p>Journée prescripteur : 5 jours d'animation (construction journée prescripteur) x 550 € = 2750 € + frais logistiques et intervenants : 3000€ > 5750€</p> <p>E2.3/ 7 000€</p> <p>a) Journée de signature : 4 000 € (avec conception, impression et envois des plaquettes) + kakémonos + frais de logistique</p>

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

	<p>b) Séminaire de préparation CAP 4G (intervenant et logistique) : 3 000 €</p> <p>E2.4/ Publication du bulletin semestriel (impression et diffusion) : 2 000 exemplaires/publication soit 1 500 €/publication x 8 bulletins = 12 000 €</p>
Aide Régionale sollicitée	<p>TOTAL : 27 875€</p> <p>E2.1/ aide région 50% soit 12 000 €</p> <p>E2.2/ aide région 50% soit 4 375 € (1500€+2875€)</p> <p>E2.3/ aide région : a) 100 % (signature) soit 4 000 € + b) 50 % (séminaire) soit 1 500 €</p> <p>E2.4/ aide région 50 % soit 6 000 €</p>
Participation autres financeurs	CRIEL, CRA CVL

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

ACTION E3 : Communiquer positivement sur la filière et ses métiers auprès des acteurs et des partenaires

<p>Contexte</p>	<p>La filière laitière en région Centre val de Loire est méconnue. Aussi, au-delà des outils existants pour améliorer l'image de l'élevage laitier auprès du grand public, un des enjeux majeurs de la filière est d'améliorer son attractivité en communiquant sur les atouts de la filière laitière régionale, en valorisant les références techniques et en mettant en avant les projets, ses acteurs et ses métiers.</p> <p>A mi-parcours cette action est supprimée, et remplacée par la journée des apprenants (action B3)</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Attirer des futurs éleveurs (salarié ou nouvel installé) afin d'assurer le renouvellement des générations mais également des futurs salariés des sites de production industriels</p>
<p>Contenu de l'action</p>	<p>Un appel à projet sera lancé.</p> <p>Les projets retenus devront permettre de communiquer sur la filière et ses métiers au jeune public en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurant un programme d'intervention dans les lycées en proposant par exemple un kit de formation - Organisant des portes ouvertes sur les exploitations ou les sites de production <p>Les dépenses éligibles pourront être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pilotage et l'animation pour mettre en œuvre le projet : <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'émergence et à la conception du projet • Suivi du projet : conception de journées thématiques, interventions - Frais externes pour des interventions extérieures - Edition de documents de communication
<p>Bénéficiaire de la subvention</p>	<p>Structure porteuse du projet sélectionnée via l'Appel à Projet (AAP)</p>
<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>1 projet accompagné</p>
<p>Indicateurs de suivi</p>	<p>Nombre de réponses aux AAP et d'actions de communication réalisées via le dispositif</p>

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

Calendrier de mise en œuvre	Janvier 2019 – Décembre 2020
Pilote de la mise en œuvre de l'action	Coordination et pilotage : CRIEL
Partenariat	CRA-CVL
Coût total estimé	TOTAL : 12 700 € → 0€ 18 jours x 550 €/jour = 9 900 € Frais annexes : 2 800 €
Aide Régionale sollicitée	Aide régionale : 50 % soit 6 350 € → 0€
Participation autres financeurs	Structure porteuse du projet sélectionné
Observations	Un cahier des charges de l'AAP sera réalisé par le CRIEL et la CRACVL précisant les modalités de sélection des projets, les moyens financiers disponibles ainsi que le calendrier et modalités de dépôts des candidatures.

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

Axe	Ref	Action	I/F	Aide du Conseil régional		Coût initial	Coût révisé	Montant aide (€)	Montant aide révisée (€)	% consommé
Axe A : Maintenir le renouvellement des générations agricoles	A1	Recenser, sensibiliser et accompagner les éleveurs à la transmission	I	50%	HORS CAP	4 400 €				
			I	50%	HORS CAP	83 600 €				
			I	50%		96 250 €	96 250 €	48 125 €	48 125 €	61%
	A2	Attirer de nouveaux candidats à la reprise	F	50%		26 400 €	20 900 €	13 200 €	10 450 €	60%
			F			2 000 €	1 000 €	1 000 €	500 €	25%
			F	50%			9 000 €		4 500 €	
			F	50% et 100%			24 500 €		16 250 €	
			F	50%		6 000 €	0 €	3 000 €	0 €	0%

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

							ANNEXE A	ANNEXE B	
		F	50%	HORS CAP	40 000 €	15 000 €	7 500 €		
AXE B : Main d'œuvre et organisation du travail	B1 Etat des lieux des besoins en RH, former et sensibiliser	F	50%		2 200 €	2 200 €	1 100 €	1 100 €	89%
		I	50%		16 500 €	16 500 €	6 600 €	6 600 €	67%
			50%						
	B2 CAP MO	F	80%		103 400 €	114 400 €	82 720 €	61 013 €	58%
	B3 Trouver des candidats pour le salariat	F			20 000 €		10 000 €		
	B3 Journée de promotion de la filière auprès des apprenants	F	50 et 100%			12 250 €		8 125 €	
B4 Améliorer le travail sur les exploitations	F		HORS CAP		HORS CAP				
	F	50%				33 000 €		16 500 €	

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

AXE C : Performances des entreprises ou exploitations	C1 Inciter aux calculs des coûts de production et synthèse	I	50%	HORS CAP	105 600 €	105 600 €			
		I	50%						62%
		I	50%		308 000 €	308 000 €	154 000 €	154 000 €	
		I	50%						
		F	50%		33 000 €	33 000 €	16 500 €	16 500 €	70%
	C2 Investissements	I	max 40%				1 105 000 €	1 222 856 €	51%
		I	max 50%		8 000 000 €	8 000 000 €			
	C3 Accompagnement technique et stratégique des exploitations	I	50%		30 250 €	30 250 €	15 125 €	15 125 €	80%
		I	50%		77 000 €	77 000 €	38 500 €	38 500 €	70%

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

ANNEXE A
ANNEXE B

			HORS CAP	11 600 €	11 600 €			
		I	50%	3 300 €	3 300 €	1 650 €	1 650 €	
C4	Soutien à l'autonomie alimentaire	F	20%	400 000 €		80 000 €	65 000 €	0%
			HORS CAP	HORS CAP				
C5	Accompagner à la maîtrise qualité du lait	I	50%	231 000 €	231 000 €	115 500 €	115 500 €	63%
C6	Renforcer compétitivité et acceptabilité élevage	I	50%	222 750 €	22 750 €	111 375 €	62 519 €	56%
			HORS CAP	6 000 €	6 000 €			
			HORS CAP	140 800 €	140 800 €			

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

								ANNEXE A ANNEXE B
C7	Maillage territorial du conseil en élevage	I	50%	672 100 €	672 100 €	336 050 €	336 050 €	75%
		F	50%	8 800 €	8 800 €	4 400 €	4 400 €	90%
C8	Maintenir un niveau de service technique et vétérinaire	I		100 000 €	0 €	30 000 €	0 €	0%
		F	50%	8 800 €	8 800 €	4 400 €	4 400 €	92%
		I	300€/élevage	360 000 €	42 000 €	45 000 €	21 000 €	0%
		F	50%		26 000 €		4 400 €	

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

							ANNEXE A	ANNEXE B		
	C9	Appréhender le devenir de la filière laitière en région CVL	F	50%		43 000 €	21 500 €			
AXE D : Développer des démarches de création de valeur ajoutée	D1	Accompagner à la création d'ateliers de transfo laitière			HORS CAP	1 100 €	1 100 €			
					HORS CAP	HORS CAP				
			I	50%		16 500 €	16 500 €	8 250 €	8 250 €	84%
	D2	Accompagner fromagers fermiers dans la qualité es produits	I	50%		8 250 €	8 250 €	4 125 €	4 125 €	55%
	D3	Soutenir projets collectifs de diversification	F	50%		100 000 €	25 000 €	50 000 €	12 500 €	0%
AXE E : Communication positive sur la filière et ses métiers			F	50%		20 400 €	20 400 €	10 200 €	10 200 €	28%
	E1	Communiquer positivement auprès du grand public	F	50%		42 200 €	42 200 €	21 100 €	21 100 €	49%
			F	50%		2 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	0%
	E2	Communication interne filière	F	50%		24 000 €	24 000 €	12 000 €	12 000 €	38%

AXE E : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE LAITIER VIA UNE COMMUNICATION POSITIVE

								ANNEXE A	ANNEXE B
		F	50%		5 750 €			2 875 €	
		F	50%	3 000 €	3 000 €	1 500 €	1 500 €		40%
		F	100%	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €		63%
		F	50%	3 000 €	3 000 €	1 500 €	1 500 €		0%
		F	50%	12 000 €	12 000 €	6 000 €	6 000 €		22%
E3	Communiquer positivement sur la filière et ses métiers	F	50%	12 700 €	0 €	6 350 €	0 €		0%
				11 368 900 €	10 282 200 €	2 349 270 €	2 349 113 €		

RECAPITULATIF			
Ligne budgétaire Région			
AE 2014 1277	Animation	153 113 €	F
	Expérimentation	0	I
AE 2014 1277	Transfert	65 000 €	F
AP 2014 1267	Inv Appui Tech	732 319 €	I
AP 2014 1265 (PCAE) et AP 2014 1355 (CAPEX)	Investissements	1 222 856€	I
AE 2014 1277	Promotion	107 500 €	F
AE 2014 1268	Installation	48 125 €	F
	TOTAL	2 349 113 €€	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	373 938 €	
	TOTAL INVESTISSEMENT	1 975 175 €	